puissance anglaise en Amérique. Je désire me tromper, M. le Président, et j'aime à croire le gouvernement mieux avisé que moi au moment où il propose une mesure aussi pleine de danger que celle qui nous est soumise. J'aime à croire surtout qu'il n'a nullement l'intention de nous entraîner dans une collision avec nos voisins, qui nous mènerait directement à l'annexion et qui porterait un coup mortel à la domination de l'Angleterre sur ce continent.-Je termine, M. le Pak-SIDENT, en résumant mes remarques. L'union des deux Canadas n'a pas fait toute son œuvre ; elle est encore susceptible de progrès, et il faut la continuer. L'hon, procureur-général du Bas-Canada (M. CARTIER) prétend au contraire qu'elle n'a plus de raison d'être et qu'il nous faut une nouvelle organisation Eh bien! M. le PRÉSIDENT, je politique. me permets de différer de l'opinion du député de Montréal Est, et je n'hésite pas à dire qu'avec l'union nous pourrons encore doubler notre prospérité et notre nombre, si on met dans l'administration des affaires un peu moins d'esprit de parti et un peu plus de patriotisme (Ecoutez! écoutez!) Je dis de Plus que la demande de la représentation basée aur la population n'a pas sa raison d'être; qu'elle a été repudiée par le parti conservateur et ensuite par le parti libéral sous l'administration MACDONALD-SICOTTE. Quand on a vu les partisans les plus ardents et les plus sincères de la représentation basée sur la population abandonner cette base principale de leur politique et en faire, dans leur gouvernement, une question contre laquelle ils s'engagaient à voter, je dis qu'on a grandement tort d'en faire une des raisons qui nous forcent à accepter le projet de confédération. Co cri, jeté dans l'arène par le fanatisme, sera étouffé naturellement par l'augmentation plus rapide de la population du Bas-Canada, et par la diminution annuelle de l'immigration. Ces deux causes aidant, notre population égalera, avant dix ans, celle du Haut-Canada. Pour ces diverses considérations, M. le PRÉSIDENT, je dis que le projet de confédération n'est pas opportun. Mais lors même que le projet de confédération serait opportun, je maintiens que son but est hostile. J'ai fait l'historique de l'esprit d'envahissement de la race anglaise sur les deux continents. J'ai démontré l'antagoniame sans cesse existant entre elle et la race française. Notre passé nous a rappelé les luttes incessantes que nous avons du faire pour résister à l'agression et à l'exclusivisme

de l'élément auglais en Canada. Ce n'est que par une résistance héroïque et un heureux concours de circonstances que nous avons pu obtenir les droits politiques qui nous sont garanties par la constitution actuelle. projet de confédération n'a d'autre but que de nous enlever les plus précieux de ces droits, en leur substituant une organisation politique qui nous est vraiment hostile. L'hostilité du projet de confédération admise, je maintiens que son adoption aura les conséquences les plus désastreuses. Imposer au Canada-français cette nouvelle constitution dont il ne veut pas, c'est tenter sa colère, et s'exposer à des collisions déplorables. (Ecoutez! écoutez!) Il fant nécessairement la lui soumettre avant de l'adopter; s'il l'accepte, il sera temps alors d'aller la faire sanctionner par l'Augleterre. gouvernement, et surtout l'hon. procureurgénéral, ne peut pas ignorer les requêtes qui nous sont présentées contre le projet, et surtout une requête aussi imposante que celle de la ville de Montréal, qui compte 6,000 signataires canadiens-français, et qui est la plus nombreuse requête qu'une ville ait jamais présentée à notre législature. Je dis encore que ceux qui votoront pour le projet de confédération prennent le plus court moyen de nous annexer aux Etats-Unis. Je ne suis pas le premier à exprimer cette opinion; plusieurs hon, députés du Haut-Canada l'ont l'exprimée avant moi dans cette enceinte, et c'est parce que ces députés du Haut-Canada veulent l'annexion aux Etats-Unis qu'ils votent en faveur du projet de confédération. Les hon. députés de l'Ouest, si loyaux en paroles, seraient les premiers à passer à l'ennemi armes et bagages si jamais une armée d'invasion se montrait sur la frontière. Voilà, M. le PRÉSIDENT, la position telle qu'elle est. Si Son Excellence le gouverneur-général croit devoir suivre les conseils de ceux dont les regards sont tournés vers Washington, libre à lui de le faire, mais je pense qu'il est grandement temps de parler ici avec franchise et de l'avertir du danger. (Ecoutez ! écoutez !) M. le Président, — Je ne suis pas un vicillard, ayant déjà un pied dans la tombe et sur le point de glisser dans l'éternité, et je me conduis en vue de l'avenir. Nos ministres qui, dans une longue carrière, ont épuisé la coupe des honneurs et des dignités de notre pays, sont peut-être tentés de risquer l'avenir de leur pays pour des titres, des honneurs, des salaires plus considérables sous la confé-